

Ce rapport a été produit par OCHA Kalemie et Lubumbashi en collaboration avec les partenaires humanitaires. Il est publié par OCHA et couvre la période du 14 au 24 janvier 2019.

FAITS SAILLANTS

- **Les autorités déclarent officiellement une épidémie de choléra dans le Haut-Katanga**
- **1 500 ménages vulnérables de Nyunzu assistés par NRC, grâce au Fonds humanitaire de la RDC.**

APERÇU DE LA SITUATION

Les déplacements de populations continuent sur plusieurs axes dans le Territoire de Kalemie (Tanganyika), à cause de l'insécurité qui y prévaut depuis décembre 2018. Sur l'axe Kalemie – Koki, à une dizaine de kilomètres de la cité de Kalemie, près de 1 820 personnes ont fui leurs villages, entre décembre 2018 et janvier 2019, à la suite des incursions de miliciens armés les 27 et 28 décembre 2018. A cause de la persistance de cette insécurité dans la zone, 18 autres villages autour de Koki se sont également vidés de leurs populations. Les unes se seraient déplacées vers Kalemie, les autres vers Mapanda, un site spontané de déplacés au village Kawama, à 14 km de Kalemie. Le site spontané de Mapanda abrite depuis le mois d'octobre 2018 environ 4 300 autres personnes déplacées internes venues du site de Katanyika, qui avait été fermé en août 2018 par les autorités provinciales du Tanganyika.

RÉPONSE HUMANITAIRE



Épidémies

Choléra

La Province du Haut-Katanga fait face à une forte épidémie de choléra. Du 24 août 2018 au 17 janvier 2019, plus de 1 300 personnes ont été touchées par la maladie, 67 en sont morts, dont 22 décès communautaires. D'où la déclaration officielle de l'épidémie, le 18 janvier 2019, par le ministre provincial de la Santé du Haut-Katanga. Cette tendance à la hausse est plus remarquée dans les zones de santé de Kafubu, Kopolowe, Kilela Balanda, Kipushi, Mufunga Sampwe et Pweto. La faiblesse dans la prise en charge et la présence de plusieurs maladies associées au choléra, telles que les infections respiratoires aiguës (IRA), le paludisme, les mouvements de populations ainsi que les inondations, aggravent aussi cette maladie. À cela s'ajoutent la reprise des pluies et la panne sur le réseau d'alimentation d'eau de la Regideso à Lubumbashi, entraînant la consommation d'eau insalubre par la population.

Actuellement, toutes les 11 zones de santé de la ville de Lubumbashi sont touchées par la maladie. Cependant, la situation dans la zone de santé de Kapemba inquiète le plus avec 401 cas rapportés, dont sept décès, entre le 20 décembre 2018 et le 16 janvier 2019. A Lubumbashi, tous les malades sont pris en charge dans l'unique structure sanitaire de la ville, le Centre de traitement de choléra (CTC) de la Kenya (capacité de 70 lits), avec l'appui médical de Médecins sans frontières (MSF France). Pour faire face à la flambée importante des cas à Lubumbashi, MSF a construit un autre Centre de traitement de choléra à l'hôpital général de référence de Sendwe, en vue de désengorger le CTC de la Kenya et contenir les malades. D'autres organisations humanitaires telles l'ONG adventiste ADRA, les organisations Jeunes Volontaires pour le Développement durable, Social et Sunrise (JVDSS) et Assistance aux communautés démunies (ACD) mènent également des activités de prévention à base communautaire. La Croix-Rouge de la RDC, pour sa part, poursuit aussi les activités de sensibilisation et de désinfection des ménages dans la ville de Lubumbashi.

Pour leur part, les autorités provinciales ont mis sur pied un plan de riposte pour combattre cette épidémie. Parmi les stratégies, il y a, entre autres, le renforcement de la surveillance épidémiologique et l'investigation de l'épidémie, la sensibilisation de la population sur l'observance des mesures d'hygiène et d'assainissement et l'ouverture des Centres de traitement de choléra dans les zones de santé touchées. Malgré toutes ces dispositions, les contraintes budgétaires empêchent la mise en œuvre complète des activités de prévention à base communautaire dans les zones de santé affectées et le renforcement de la prise en charge médicale.

Entre-temps, dans la Province du Tanganyika, zone sanctuaire du choléra en RDC, la maladie évolue en dents de scie au cours des trois dernières semaines. Selon la Division provinciale de la santé (DPS), entre les 31 décembre 2018 et 6 janvier 2019, le Tanganyika a rapporté 116 cas de choléra, dont un décès dans six zones de santé dont les plus touchées sont Kalemie, Moba et Nyemba. Les acteurs impliqués dans la lutte contre l'épidémie de choléra s'attendent à une tendance à la hausse en raison des fortes pluies qui s'abattent ces jours-ci sur la région. Depuis le 15 décembre 2018, presque toutes les activités de riposte et de prévention dans la province sont arrivées à échéance. Actuellement, seule l'ONG AIDES, avec un financement du Fonds humanitaire en RDC, mène des activités de désinfections intra-domiciliaires, de communication, de chloration et fait des enterrements sécurisés dans les zones de santé de Kalemie, Kongolo et de Nyemba. Cette organisation construit également quelques ouvrages sanitaires dans les structures de prise en charge. Pour toute l'année 2018, la Province du Tanganyika avait enregistré 4 870 cas, dont 56 décès.



Santé

Malgré l'appui institutionnel apporté, à partir du 13 novembre 2018 et pour une durée de huit semaines, au centre de santé de Kalunga qui couvre le site des déplacés de Kalunga, dans le Territoire de Kalemie (Tanganyika), 21 personnes déplacées sont mortes dans ce site ; 70% de ces décès sont des enfants de moins de 5 ans. D'après la DPS, ces décès communautaires seraient attribuables entre autres à la résistance de certains déplacés vivant dans ce site et qui sont réfractaires à la prise en charge médicale en raison de leurs croyances religieuses. Au cours de cet appui, environ 2 364 personnes avaient été gratuitement prises en charge, dont 92% des malades étaient des déplacés. 94 enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition aiguë sévère avaient été également dépistés, dont près de 10 avec une complication grave.



Sécurité alimentaire

L'ONG Internationale NRC a clôturé, le 15 janvier dernier, son projet dans les secteurs d'articles ménagers essentiels et de la sécurité alimentaire sur les axes Nyunzu – Kabeya Mayi et Nyunzu – Lwizi, Territoire de Nyunzu. Débuté en octobre 2018, environ 1 500 ménages vulnérables, dont les retournés et déplacés, ont reçu une assistance composée des semences (5 kg d'arachides et de maïs, d'aubergines noires) et des outils agricoles (houe, râteau, arrosoir), avec un paquet de protection des semences sous forme de cash inconditionnel, à raison de 85 dollars par ménage. L'idéal pour NRC serait que chaque ménage arrive à la fin de produire 200 kg de vivres. 1 000 de ces 1 500 ménages ont été également assistés en articles ménagers essentiels, à travers une assistance en transfert monétaire. Le projet avait bénéficié du financement du Fonds Humanitaire de la RDC.

Malgré cette réponse salutaire, d'autres besoins sur ces axes méritent aussi une attention soutenue. Les résultats de plusieurs évaluations multisectorielles en 2018 ont démontré des besoins dans plusieurs autres secteurs. Sur l'axe Nyunzu – Lwizi par exemple, 14 des 29 écoles avaient été incendiées lors des conflits intercommunautaires.

CHIFFRES CLÉS

4 870

Cas de choléra rapportés pour toute l'année 2018 dans la Province du Tanganyika.

442 415

Nombre de déplacés internes dans le Tanganyika, au 30 novembre 2018 (selon la CMP).

787 653

Nombre de retournées dans le Tanganyika, au 30 novembre 2018 (selon la CMP).

2,6 millions

Nombre de personnes en insécurité alimentaire dans les provinces du Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba et Tanganyika (IPC 16^{ème} cycle).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Carmen Blanco, Chef de Sous-Bureau OCHA / Kalemie, blancoreinosa@un.org, Tél : +243 81 706 13 59

Zinatou Boukary, Chef de Sous-Bureau OCHA / Lubumbashi, boukary@un.org, Tél : +243 81 706 13 44

Jolie Laure Mbalivoto, Assistante à l'information publique OCHA / ex Katanga, mbalivotoj@un.org, Tél : +243 81 706 12 37

Nicolas Doire, Chargé de l'information publique et du plaidoyer OCHA RDC, nicolas.doire@un.org, Tél : +243 81 706 12 00